

## Le flétan atlantique du golfe du Saint-Laurent (divisions 4RST) – Mise à jour (2000).

### Renseignements de base

Le flétan atlantique des divisions 4RST est présent dans l'ensemble de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. Dans la partie nord du Golfe, il est plus abondant dans les chenaux Esquiman, Laurentien et Anticosti, à des profondeurs de 200 m et plus. Dans la partie sud du Golfe, les concentrations les plus importantes sont observées dans des eaux moins profondes (moins de 100 m), à proximité du banc de Miscou, au nord de l'Île-du-Prince-Édouard, au nord-ouest du Cap-Breton, et au pourtour des Îles-de-la-Madeleine. C'est un poisson à croissance rapide et continue. Le taux de croissance annuel moyen pour le flétan atlantique du Golfe a été évalué à 7.5-8.5 cm par an. Ce taux de croissance est comparable chez les mâles et les femelles. Toutefois, on observe que ces dernières atteignent une taille maximale plus grande que les mâles. Ceci pourrait s'expliquer par l'atteinte de la maturité sexuelle à une taille plus élevée chez les femelles que chez les mâles, tel qu'observé pour le flétan atlantique des eaux atlantiques canadiennes. Des observations ont été recueillies lors de relevés de chalutage scientifiques effectués en janvier et en mai; il semble que le flétan du Golfe est en mesure de frayer durant ces périodes.

Les importants débarquements de flétan atlantique du Golfe de la première moitié du siècle indiquent que le stock a été soumis à une très forte pression de pêche. Les captures enregistrées au cours de ces années oscillaient entre 1 000 et 2 000 t. De l'ordre de 650 t au début des années 1960, les prises de flétan sont par la suite demeurées en deçà de 500 t, atteignant leur plus bas niveau historique, soit 91 t, en 1982. Depuis, elles ont rarement dépassé le seuil de 300 t, équivalant au TAC préventif instauré en 1988. Depuis 1995, les débarquements de flétan atlantique ont enregistré une importante augmentation, laquelle serait principalement attribuable à un effort de pêche accru de la flotte des engins fixes, notamment les palangriers.

L'unité actuelle de gestion du flétan atlantique du Golfe, correspondant aux divisions 4RST, a été définie en 1987 d'après les résultats d'études de marquage-recapture sur des individus étiquetés dans le Golfe ainsi qu'à l'extérieur du Golfe, et en prenant en considération des informations biologiques additionnelles, tels la taille et le taux de croissance. Une seconde unité de gestion, 3NOPS4VWX, se rapporte au stock du flétan de la côte atlantique canadienne.

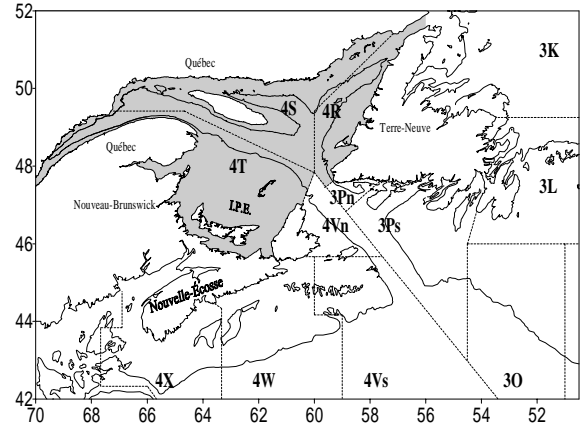


Figure 1. Carte du golfe du Saint-Laurent et des régions avoisinantes montrant les divisions 4RST de l'OPANO.

La dernière évaluation de ce stock a été effectuée en 1999 (MPO, 2000). On présente ici une mise à jour basée principalement sur les renseignements récents provenant de la pêche et du programme de marquage.

### La pêche

Au 7 février 2001, les débarquements de l'année de pêche 2000 totalisaient 225 t, soit près de 65% du TAC alloué de 350 t (Tableau 1). Les débarquements totaux de la saison de pêche de 1999 n'ont atteint que 355 t, soit un peu plus des trois quarts du TAC alloué de 450 t pour cette période qui s'est étendue exceptionnellement jusqu'au 14 mai 2000. C'est à la suite d'une recommandation du Conseil pour la Conservation des Ressources Halieutiques (CCRH, 1999) que le TAC accordé pour la saison de pêche 1999 (1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre) a été augmenté à 350 t. De plus, en raison de l'application d'une nouvelle période de gestion pour le poisson de fond qui prolongeait l'année de pêche de 1999 jusqu'au 14 mai 2000, un 100 t additionnel fut accordé par la gestion pour couvrir cette période additionnelle. Depuis 2000, la saison de pêche et le TAC autorisé se

rapportent à la période allant du 15 mai de l'année courante au 14 mai de l'année suivante. Le TAC autorisé pour l'année de pêche 2000 a été maintenu à 350 t.

Tableau 1. Débarquements (tonnes) de flétan atlantique pour le golfe du Saint-Laurent.

Division	Année						
	1953-1987 <sup>1</sup>	1988-1995 <sup>1</sup>	1996	1997	1998	1999 <sup>2</sup>	2000 <sup>3</sup>
TAC	s.o.	300	300	300	300	450	350
4R	144	79	80	105	116	110	57
4S	108	65	95	108	85	122	112
4T	84	92	60	83	120	123	57
Inconnue	45	0	0	0	0	0	0
Total	337	236	235	296	320	355	225

s.o. Sans objet

<sup>1</sup> Moyenne

<sup>2</sup> L'année de pêche, les débarquements et le TAC se rapportent à la période allant du 1er janvier 1999 au 14 mai 2000

<sup>3</sup> Données préliminaires. À partir de 2000, la saison de pêche, les débarquements et le TAC se rapportent à la période allant du 15 mai de l'année courante au 14 mai de l'année suivante

Tout comme au cours des années précédentes, les captures ont été principalement réalisées à l'aide d'engins fixes, notamment la palangre (Figure 2). L'information historique détaillée sur les débarquements du flétan atlantique du

Golfe figure dans le document publié par Archambault et Grégoire en 1996.

L'examen des structures de taille des flétans capturés par les engins fixes indique une gamme de tailles toujours aussi étendue dans les prises commerciales en 2000, les tailles minimale et maximale étant respectivement de 45 et 239 cm (Figure 3). La distribution des tailles est comparable à celles des deux années précédentes.

### Programme de marquage

Le programme de marquage du flétan atlantique du Golfe consiste à étiqueter les individus de moins de 81 cm, qui doivent obligatoirement être remis à l'eau lors des activités de pêche commerciale. Il a atteint sa troisième année de mise en application en 2000. Un total de 705 étiquettes ont été apposées dans trois secteurs traditionnels de pêche du flétan atlantique du Golfe, par des pêcheurs commerciaux volontaires et ceux du programme des Pêches Sentinelles. Jusqu'à ce jour, le détail des activités de marquage pour chacun des secteurs se

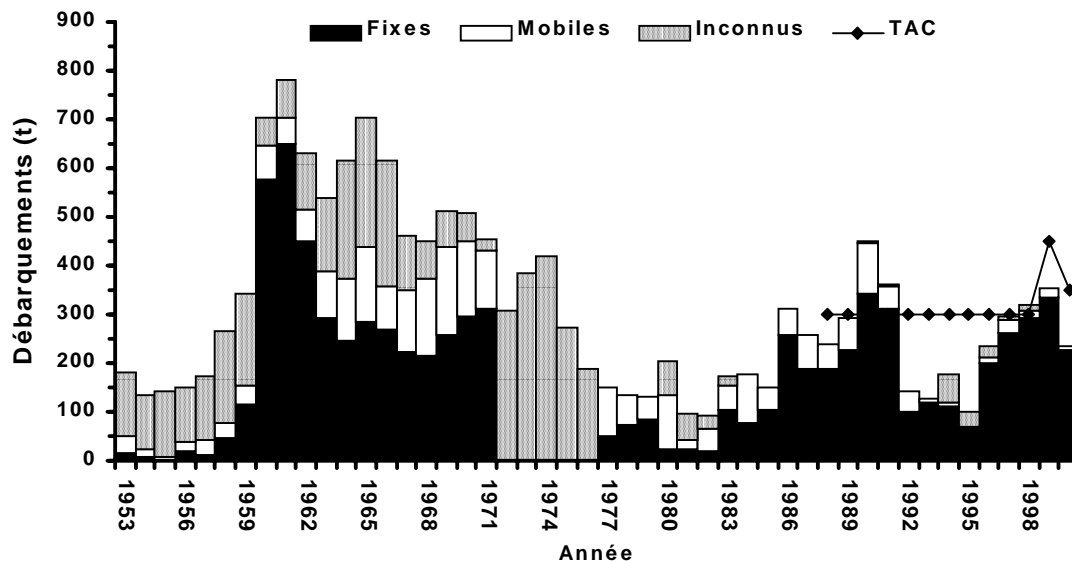


Figure 2. Série historique des débarquements de la pêche commerciale du flétan atlantique du Golfe, entre 1953 et 2000.

répartit comme suit. En 1998, 89 flétans ont été étiquetés sur la côte ouest de Terre-Neuve; en 1999, 200 flétans ont été marqués sur la côte ouest de Terre-Neuve, 56 dans le secteur de l'île d'Anticosti et 50 dans le sud-ouest du Golfe; en 2000, 206 flétans ont été étiquetés sur la côte ouest de Terre-Neuve, 40 dans le secteur de l'île d'Anticosti et 64 dans le sud-ouest du Golfe (Figure 4). La taille des individus étiquetés au cours de ces trois années variait entre 35 et 81 cm.

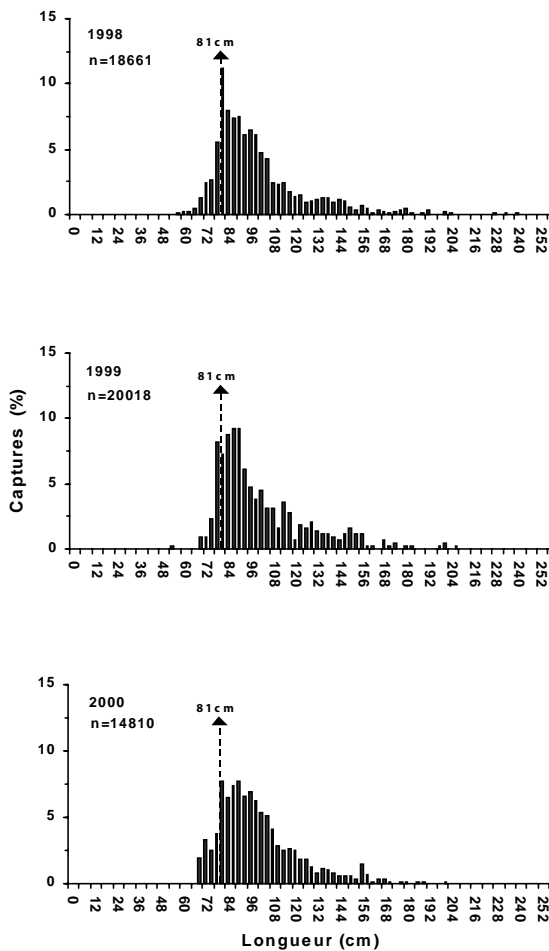


Figure 3. Distribution des fréquences de tailles des flétans atlantiques dans les captures commerciales d'engins fixes (La taille limite réglementaire de 81 cm est indiquée).

À la fin de l'année 2000, vingt-quatre individus avaient été recapturés et ce, dans les mêmes secteurs de pêche traditionnels où ces flétans avaient été étiquetés, soit trois dans le sud-ouest du Golfe, six au sud de l'île d'Anticosti et quinze sur la côte ouest de Terre-Neuve (Figure 5).

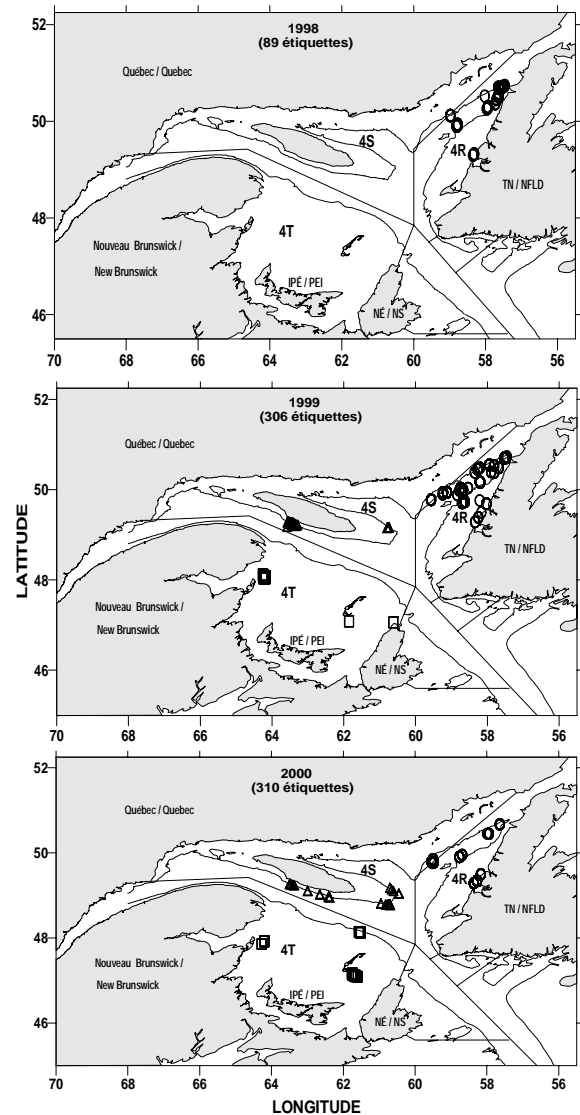


Figure 4. Localisation des activités de marquage effectuées de 1998 à 2000, dans trois secteurs traditionnels de pêche commerciale du flétan atlantique du Golfe (cercle : côte ouest de Terre-Neuve; triangle : île d'Anticosti; carré : sud-ouest du Golfe).

Bien que la distance parcourue entre les lieux de marquage et de recapture puisse atteindre 175 km (Tableau 2), les données de marquage-recapture suggèrent que le stock du flétan atlantique du Golfe est sédentaire et réside dans chacun de ces trois secteurs de pêche traditionnels. De plus, l'analyse de ces données n'indique aucune relation statistique significative entre la durée d'immersion et la distance parcourue, de même qu'entre la taille du poisson lors du marquage et la distance parcourue. Finalement, certaines données de longueur mesurées à la recapture apparaissent aberrantes, soit que les poissons sont plus petits que lors du marquage, ou encore qu'ils présentent un taux de croissance exceptionnel pour la période étudiée. Ce type d'erreurs a déjà été observé dans

plusieurs programmes de marquage, la longueur à la recapture étant dans bien des cas estimée à l'œil ou n'étant pas mesurée selon les mêmes critères utilisés au marquage.

### *État de la ressource et perspectives*

Une des perspectives du dernier rapport sur l'état de ce stock (MPO, 2000) mentionnait que:

*«Malgré l'importance des débarquements des dernières années comparativement à ceux enregistrés au début de la décennie, le stock du flétan atlantique du Golfe apparaît comme étant à un très bas niveau si on prend en considération les données de pêche d'une plus grande période historique.»*

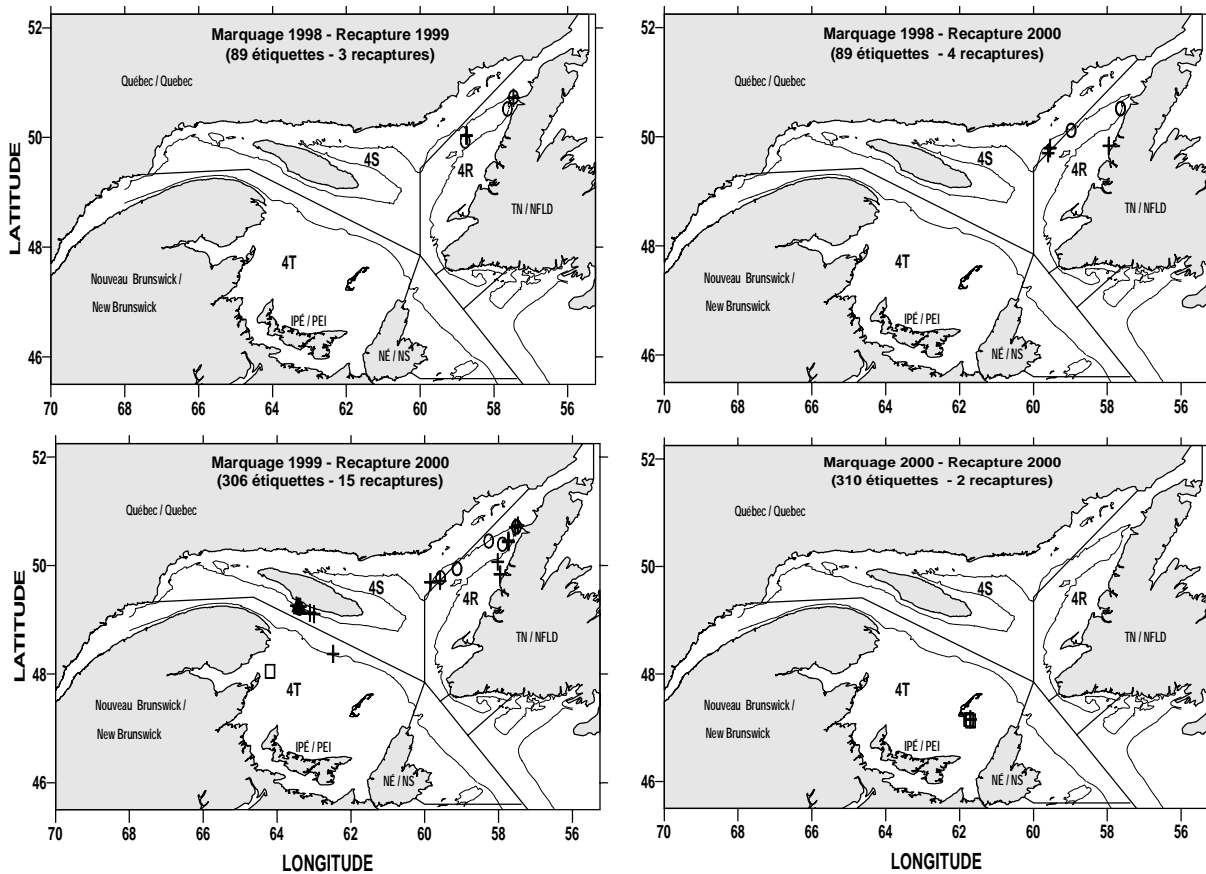


Figure 5. Localisation des recaptures effectuées de 1998 à 2000, selon les secteurs traditionnels de pêche du flétan atlantique du Golfe (cercle : côte ouest de Terre-Neuve; triangle : île d'Anticosti; carré : sud-ouest du Golfe; symbole ouvert : marquage; croix : recapture).

Tableau 2: Sommaire des recaptures de flétan atlantique effectuées en 1999-2000.

Étiquette	Marquage		Recapture			
	Date (AA-MM-JJ)	Longueur (cm)	Date (AA-MM-JJ)	Jours en mer (N)	Distance parcourue (km)	Longueur (cm)
<b>Côte ouest de Terre-Neuve (4R)</b>						
602	98-09-26	78	99-06-13	260	119.6	82
609	98-10-11	75	99-08-27	320	127.8	101*
1224	98-10-18	80	99-06-28	253	95.5	85
921	98-10-14	71	00-04-17	551	64.5	66*
924	98-10-14	71	00-04-27	561	54.6	82
1201	98-09-26	70	00-07-?	-	78.1	91
1225	98-10-18	73	00-04-27	557	159.0	82
618	99-05-10	66	00-07-15	432	178.4	-
633	99-09-11	76	00-06-21	284	12.2	74*
637	99-?-?	?	00-04-18	-	-	82
642	99-07-19	77	00-06-21	338	37.2	81
828	99-09-24	80	00-07-21	301	4.2	86
839	99-09-28	77	00-07	-	102.1	91*
1107	99-05-07	75	00-07-21	441	58.7	83
1112	99-05-07	64	00-08-12	463	80.2	71
<b>Anticosti (4S)</b>						
1601	99-07-20	56	00-04-28	283	30.3	64
1621	99-07-28	75	00-06-15	323	-	-
1655	99-07-18	46	00-06-25	343	0.1	50
1661	99-07-18	58	00-06-28	346	7.5	62
1664	99-07-18	62	00-07-04	352	31.7	66
1666	99-07-13	59	00-06-28	351	5.0	65
<b>Sud-ouest du Golfe (4T)</b>						
1735	99-07-29	51	00-04-18	264	132.0	55
1907	00-07-11	62	00-09-21	72	3.0	66
1991	00-08-12	66	00-08-29	17	3.6	-

\*Données aberrantes

En regard des données actuelles, le stock se maintient toujours à un très bas niveau. Même si l'examen des débarquements des deux dernières années révèle des valeurs comparables à celles observées au cours des années 1990, les captures demeurent toujours en deçà des milles tonnes et plus couramment enregistrées au cours de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

Une autre perspective du dernier rapport (MPO, 2000) faisait état que :

«La structure de tailles observée à partir des prises commerciales, notamment celles

des engins fixes, demeure très étendue ce qui dénote une possibilité de survie jusqu'à des âges assez avancés. »

La gamme des tailles observée pour 2000 dans les captures commerciales des engins fixes demeure toujours aussi étendue. On y retrouve à la fois des individus de plus petite taille (70 à 90 cm) et des individus de grande taille (plus de 120 cm). Ces éléments semblent indiquer que, même soumis au taux actuel d'exploitation, le stock du flétan du Golfe conserve une certaine stabilité, avec une capacité de

recrutement à la pêche et une possibilité de survie jusqu'à des âges avancés.

Finalement, une des dernières perspectives du rapport sur l'état du stock de 2000 (MPO, 2000) rapportait que :

*«Le manque d'informations récentes sur la maturité sexuelle pour le stock du flétan du Golfe ne permet pas de confirmer si la taille réglementaire de 81 cm est adéquate pour protéger le stock reproducteur.»*

Initiée depuis les dernières années, la collecte d'informations sur l'état des gonades des poissons capturés lors des activités de pêche commerciales et de recherche nous permettra éventuellement de préciser la taille à laquelle 50% des flétans de chacun des sexes atteignent leur maturité sexuelle. Avec ces données, nous serons alors en meilleure position pour déterminer si la taille limite réglementaire de 81 cm assure une protection adéquate du stock reproducteur.

En conclusion, l'ensemble des nouveaux renseignements présentés ici ne semble pas justifier une révision des perspectives précédentes.

### ***Pour en savoir plus :***

Archambault, Diane et François Grégoire, 1996. Revue des données historiques de pêche au flétan atlantique du golfe du Saint-Laurent (Divisions de l'OPANO 4RST) (1893-1995). Doc. Rech. MPO Pêches de l'Atlantique 96/56.

CCRH, 1999. 1999 - Impératifs de conservation des stocks de poisson de fond du golfe du Saint-Laurent et des stocks de morue en divisions 2GH et 3Ps et Lettre adressée au Ministre au sujet des priorités de recherche et d'évaluation (avril/99).

MPO, 1997. Flétan du plateau néo-écossais et du sud du Grand Banc. MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A3-23 (1997).

MPO, 2000. Le flétan atlantique du golfe du Saint-Laurent (divisions 4RST). MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A4-02 (2000).

### ***Pour obtenir de plus amples renseignements :***

Diane Archambault  
Institut Maurice-Lamontagne  
850 route de la Mer  
Mont-Joli (Québec)  
G5L 2H3  
Tél. (418)775-0705  
Fax. (418)775-0740  
Courrier électronique:archambaultd@dfo-mpo.gc.ca

### ***La présente publication doit être citée comme suit :***

MPO, 2001. Le flétan atlantique du golfe du Saint-Laurent (divisions 4RST) – Mise à jour (2000). MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A4-02 (2001).

Ce rapport est disponible auprès du :

Bureau régional des évaluations de stocks,  
Ministère des Pêches et des Océans,  
Institut Maurice-Lamontagne,  
C.P. 1000, Mont-Joli,  
Québec, Canada  
G5H 3Z4

Courrier électronique: Stocksrl@dfo-mpo.gc.ca

ISSN 1480-4921

*An English version available upon request at the above address.*



Pêches et Océans  
Canada

Fisheries and Oceans  
Canada

Sciences

Science